

Vision d'aménagement pour le secteur de la 1^{re} Avenue: développement du site au sud de la 41^e Rue

Activité de participation publique

Atelier participatif

Date et heure

Le jeudi 30 mars 2023, à 19 h

Lieu

Centre communautaire Marchand, 2740, 2^e Avenue

Nombre de personnes présentes : 50

Animation : M^{me} Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Participation

Conseillers municipaux

- M^{me} Marie-Pierre Boucher, membre du comité exécutif, responsable de l'aménagement du territoire et conseillère municipale, district électoral de Louis-XIV
- M. Claude Lavoie, membre du comité exécutif, conseiller municipal, district électoral de Saint-Rodrigue
- M. Claude Villeneuve, conseiller municipal, district électoral de Maizerets-Lairet
- M^{me} Jackie Smith, conseillère municipale, district électoral de Limoilou (absente)

Personnes-ressources

- M. Guillaume Langevin, conseiller en urbanisme, Planification de l'aménagement et de l'environnement
- M. Pascal Laliberté, conseiller en planification du transport, Planification de l'aménagement et de l'environnement
- M^{me} Marie-Ève Gosselin, conseillère en développement économique, Planification de l'aménagement et de l'environnement
- M. Alexandre Baker, conseiller en environnement, Planification de l'aménagement et de l'environnement
- M^{me} Geneviève Poulin, conseillère, Loisirs, sports et vie communautaire
- M. Éric Ennis, chef de service, Réseau de transport de la Capitale

Animation de la rencontre

M^{me} Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Mise en contexte

La Ville de Québec planifie le redéveloppement du site sud de la 41^e Rue (emprise hydroélectrique démantelée). C'est pourquoi elle a organisé une activité d'échanges pour alimenter la réflexion sur le développement de ce secteur. Parmi les sujets abordés lors de cet atelier, mentionnons l'habitation, la mobilité, le loisir, le verdissement, ainsi que certains aspects concernant la requalification du site des Galeries Charlesbourg.

Cet exercice collaboratif, visant à mettre en commun les réflexions et les expertises citoyennes, a réuni une cinquantaine de participants. L'activité a été organisée en sous-groupes et les participants ont bénéficié d'outils tels que des cartes, des photos présentant des exemples inspirants et des canevas pour faciliter leur prise de notes. De même, il y avait des affiches en forme de bulles collées aux murs pour ajouter des commentaires supplémentaires.



Crédit photo de droite : Simon Bélanger

Une plénière a complété l'activité, permettant à un représentant de chaque sous-groupe de présenter à l'ensemble des participants une synthèse des commentaires et des opinions émis lors de leurs échanges. Il était aussi possible aux autres participants d'intervenir pour compléter la synthèse exposée par leur représentant.

Exercice brise-glace

Les participants ont été invités à se présenter entre eux.

PREMIÈRE PARTIE : LA FRICHE OUEST

La Friche Ouest concerne la portion localisée à l'ouest de la 1^{re} Avenue. Cette bande de terrain est identifiée par le Réseau de transport de la Capitale (RTC) pour répondre à des besoins potentiels pour l'arrimage du réseau. Les besoins ne sont pas identifiés actuellement et aucune échéance n'est déterminée pour l'instant. Dans l'intervalle, il est souhaité que les citoyens puissent s'approprier cette portion en permettant la réalisation d'aménagements et d'activités de nature temporaire. Ainsi, la Ville souhaite connaître les besoins des participants sur ce sujet.

Question 1 : Considérant la réalité du site (conduites souterraines, localisation, besoins potentiels), quels types d'activités voudriez-vous y pratiquer (aménagements temporaires)?

Les participants avaient à leur disposition une liste d'activités à choisir. Ils pouvaient également ajouter des commentaires et d'autres activités. Le chiffre entre parenthèses indique les occurrences.

- Jardins communautaires, jardins collectifs (10)
- Aire de détente (5)
- Aire de jeux (5)
- Aire de socialisation (4)
- Sentier de marche (4)
- Surface naturelle multisports (4)
- Terrain de pétanque (3)
- Aire de jeux (balançoire) (2)
- Espace vert pour jeux libres (2)
- Aire de pique-nique (1)
- Piste de BMX (1)
- Piste de raquette (1)
- Piste de ski de fond (1)
- Volleyball de plage (1)
- Zone de glissade (1)
- Terrain de *shuffleboard* (0)
- Terrain de croquet (0)
- Jeu de fers (0)
- Circuit d'entraînement (0)
- Espace parkour (0)
- Vélo découverte (0)

Autres activités proposées par les participants et commentaires :

Des activités même l'hiver

- Patinoire ou sentiers de glace (2)
- Penser l'endroit hiver comme été (différentes saisons)
- Endroits divisés
- Surface multisports (été comme hiver)
- Surface multisports sans réservation

Ombre

- L'ombre est un enjeu important, car il n'y a pas d'arbres en ce moment
- Abris couverts, pergolas, végétaux pour de l'ombre
- Besoin d'ombre
- Besoin d'arbres et d'arbustes pour l'ombre

Verdir

- Espace boisé pour contempler la nature
- Verdissement des sentiers
- Végétaux pour couper le son de l'autoroute
- Stationnement végétalisé
- Forêt nourricière
- Ferme urbaine
- Serre
- Pépinière aménagée : fournir des arbres pour le quartier, car caractère temporaire approprié pour la friche ouest

Espace de socialisation de tous âges

- « Un parc pour enfants qui soit un lien d'échange et de loisir (socialiser, loisir), car espace mal desservi actuellement, en plus, nouveaux bâtiments d'habitation, 400 habitants arriveront sous peu »
- Espace pour les aînés
- Place publique
- Espaces publics temporaires pour rassemblement intergénérationnel
- Spectacles tôt
- Petit café
- Roulotte de crème glacée

Pour les cyclistes

- *Pump track*¹
- Voie cyclable temporaire à même la friche
- Circuit vélo / topographie
- Corridor cyclable qui joint le Corridor des Cheminots
- Sentiers de déplacements sud et nord pour vélos et piétons
- Station *Bixi*²

Pour les piétons

- Être plus audacieux avec des hamacs et des chaises longues
- Bancs
- Trottoirs sécuritaires séparés de la rue par des arbres en bordure de rue sur la 41^e Rue Est et du verdissement le long de la rue

Pour les enfants

- Besoin d'un parc de quartier avec des jeux d'enfants (entre les avenues IDuval et du Colisée)
- Module de jeux 18 mois à 5 ans, car ce sont principalement les parcs-écoles qui desservent le secteur
- Aucun jeu d'eau à proximité, malgré les îlots de chaleur

Autres

- Parc à chiens (9) (attention, pas trop proche des résidences ou des enfants) et clôturer le parc à chiens
- Installations artistiques interactives
- Terrain gazonné approprié naturellement déjà par des jeux de *katag* et de *frisbee*, donc à garder à l'ouest de l'Avenue Duval
- Faire faucher l'herbe de la friche l'été

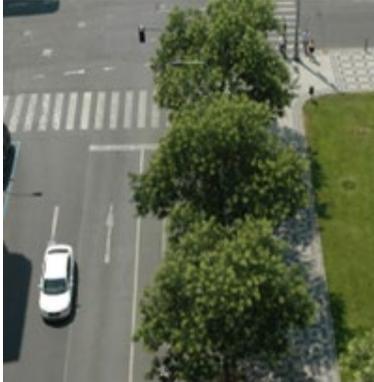
Question 2 : En tenant compte du caractère temporaire des aménagements, quels exemples vous inspirent pour verdier ce tronçon? Pourquoi?

Les participants avaient à leur disposition des canevas présentant des photos inspirantes pour faciliter leur discussion et leur préférence en matière de verdissement. Le chiffre entre parenthèses indique les occurrences.

¹ La « pump track » : piste constituée de bosses et de virages permettant de prendre de la vitesse, sans pédaler.

² Location de vélos

Arbres d'alignement (2)



Crédit photo : F. Freydet

Jardin communautaire (5)



Crédit photo : Ville de Montréal

Initiative du type Land Art (3)



Crédit photo : Fabrice Pressigout

Noie végétalisée (3)



Crédit photo : Avizo

Prairie urbaine (4)



Crédit photo : Nature en ville

Sentier (4)



Crédit photo : Ville de Chambly

Commentaires :

- Aménagements comestibles dans des bacs surélevés (3)
- Espaces verts, arbres, arbustes pour couper le vent et le son (2)
- Pépinière pour accélérer les efforts de la Ville et augmenter le pourcentage de canopée (2)
- Planter des arbres le long des axes routiers nord-sud (sur les avenues suivantes : Duval, du Colisée, 1^{re}, 2^e, 6^e et 8^e Avenue)
- La prairie urbaine pour la biodiversité, à jumeler aux sentiers
- Beaucoup de verdure
- Aménagement floral mixte
- Panneaux signalétiques et plantes pour fonctions éducatives et pour attirer les oiseaux et les insectes
- Conteneur pour installation culturelle et publique
- Sentier déambulatoire au centre de la friche avec des zones thématiques le long du sentier qui vient lier le tout : aires de jeux pour enfants, aires de détente et *Land Art*, jardin communautaire, parc canin
- Place publique à l'intersection de la 1^{re} Avenue

DEUXIÈME PARTIE : LA FRICHE EST

La Friche Est concerne la portion localisée à l'est de la 1^{re} Avenue. Cette portion peut être planifiée de manière permanente pour répondre aux besoins notamment, en matière d'habitation, de verdissement et de loisir. Il est important de mentionner que des conduites sont présentes en sous-sol, dont un égout collecteur localisé au centre de la bande de terrains, ce qui limite l'implantation de bâtiments et la réalisation de certains aménagements. Des études seront réalisées pour établir la faisabilité d'une relocalisation. La prochaine partie de l'atelier vise donc à approfondir les attentes en matière d'habitation, de verdissement et de loisir des participants.

Question 3 : Parmi les exemples de projets résidentiels fournis, lesquels vous semblent les plus intéressants en termes d'implantation et de gabarit? Pourquoi?

Les participants avaient à leur disposition des canevas présentant des photos inspirantes pour faciliter leur discussion et préférence en matière d'implantation et de gabarit de projets résidentiels. Le chiffre entre parenthèses indique les occurrences.

Maisons de ville (3)	Commentaires
 <p data-bbox="224 1640 402 1665">Crédit photo : Bmd</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour attirer les familles (3) ▪ Clientèles mixtes (2) ▪ Diminuer le ratio par ménage ▪ Communauto ▪ Diminuer la dépendance à la voiture ▪ Minimaison ▪ Commerces au RDC ▪ Toitures blanches ▪ Murs végétaux ▪ Possibilité d'acheter? ▪ Abordables ▪ Plus grandes unités ▪ Avec cour et divertissement ▪ En harmonie avec le milieu bâti actuel (effet miroir) ▪ Manque logement social et abordable ▪ Pas plus que des 4 étages ▪ Tenir compte du vent ▪ Cour semi-privée

Duplex en rangés (2)	Commentaires
 <p data-bbox="224 894 516 919">Crédit photo : Quinzhee et 1Px</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mixité (2) ▪ Duplex et triplex en rangées ▪ Coop sociale ▪ Optimiser le potentiel pour le logement social ▪ Minimaison ▪ Commerces au RDC ▪ Toitures blanches ▪ Murs végétaux ▪ Repenser l'habitation : intergénérationnelle pour faciliter parents-enfants ▪ Logement destiné à de plus grandes familles ▪ Abordables ▪ Plus grandes unités ▪ Cour et divertissement

Immeubles à logement (1)	Commentaires
 <p data-bbox="224 1703 594 1728">Crédit photo : Groupe A et D. Tremblay</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Logement abordable et social (3) ▪ Près des transports en commun ▪ Immeubles en îlots avec jardin et cour intérieure ▪ Immeuble sans stationnement avec accès au transport en commun ▪ Prévoir de petits logements (3 1/2) ▪ Pour les aînés (beaucoup d'aînés vivent de la solitude) ▪ Coopérative ▪ Logement pour personnes seules avec le partage d'espace (cuisine, auto) ▪ Peu de stationnements ▪ Communauté ▪ Grand ▪ Mixité des tailles pour répondre à des besoins démographiques ▪ Besoin de 5 1/2

Commentaires :

- Commentaire : « tous ces exemples nous intéressent, mais pour des raisons et des besoins différents. » (4)
- Logements en fonction des besoins des citoyens : « Les besoins sont autant d'aller chercher de jeunes familles que d'offrir des logements 3 1/2 par exemple » (2)
- Pas de zonage sans mixité (2)
- Penser à l'extérieur du cadre : éliminer les deux rues pour construire la rue sur le tuyau et construire de chaque côté
- Les accès au logement se font en rue partagée
- Gabarit en lien avec le quartier
- Densité sur la 1^{re} Avenue et aux Galeries Charlesbourg
- Penser aux familles
- Attention à l'embourgeoisement
- Importance de la mixité d'usage et de la mixité sociale
- Attention de préserver l'emplacement des jardins communautaires
- Corridor vert sur toute la longueur de la friche Est et Ouest
- Pour les personnes âgées, des immeubles avec ascenseurs sont à valoriser

Question 4 : Quelles caractéristiques sont à privilégier pour l'habitation?

Le chiffre entre parenthèses indique les occurrences.

- Mixité de logements dans sa dimension et sa clientèle (8)
- Logement social (7)
- Logement abordable (6)
- Services communautaires au RDC (6)
- Commerces de proximité au RDC (4)
- Copropriété (3)
- Cour arrière partagée (3)
- Logement locatif (2)
- Coopérative de logement ou d'habitation (2)
- Entrée indépendante (1)
- Logement communautaire (1)

Commentaires :

- Habitations avec cour intérieure végétalisée (2)
- Éviter des immeubles comme ceux situés près de l'Hôpital Saint-François d'Assise (Le Jac)
- Volonté de créer un corridor vert avec des logements de part et d'autre, notamment des logements sociaux abordables
- Locaux abordables pour les services communautaires (si impossible de mettre ces locaux dans les Galeries Charlesbourg)
- Volonté d'avoir des commerces et des services le long de la 1^{re} Avenue
- Avoir une boulangerie

Question 4a : Quels types de logements les nouveaux projets devraient-ils inclure?

Le chiffre entre parenthèses indique les occurrences.

- Logements abordables (3)
- Grand logement (2)
- Maison de chambres (1)
- Maison de ville (0)
- Studio (0)

Commentaires :

- Espaces communs intérieurs-extérieurs et mixité à l'intérieur des immeubles (2)
- Logements près des lignes d'autobus et près de tout
- Prudence à l'embourgeoisement
- Considérer les besoins des personnes âgées et à mobilité réduite dans la sécurité routière et la proximité des commerces et des autobus
- Ne pas oublier les personnes seules âgées
- Éviter les ménages à plus d'une voiture
- Diminuer la dépendance à la voiture
- Ajouter des rues partagées
- Privilégier ce qui est en béton et déjà construit
- Des immeubles avec des toits végétalisés dans les logements sociaux
- Jardins communautaires sur les toits

Question 5 : Quels espaces devraient être privilégiés pour du verdissement? Sous quelle forme?

Les participants avaient à leur disposition des canevas présentant des photos inspirantes pour faciliter leur discussion et préférence en matière de verdissement. Le chiffre entre parenthèses indique les occurrences.

En bordure de rue (4)

Ex. : Arbres d'alignement



Crédit photo : F. Freydet

Dans les espaces publics (4)

Ex. : Corridor de biodiversité



Crédit photo : Explore Paris

En bordure de trottoir

Ex. : Noue végétalisée



Crédit photo : Avizo

En cour avant (1)

Ex. : Potager



Crédit photo : Le Soleil

En cour arrière (2)

Ex. : Stationnement écoresponsable



Crédit photo : Le Soleil

À même les bâtiments (3)

Ex. : Toiture végétalisée



Crédit photo : Santropol

Commentaires :

- Toitures végétalisées avec des potagers (3)
- Agrandir les jardins communautaires (3)
- Prévoir des sapinières le long de la 41^e Rue
- Stationnement sur rue, car les rues sont déjà larges
- Cour partagée / lieu de rassemblement
- Avoir des ressources pour gérer ces espaces partagés
- Toiture végétale devrait être une condition pour le développement des blocs

Verdir

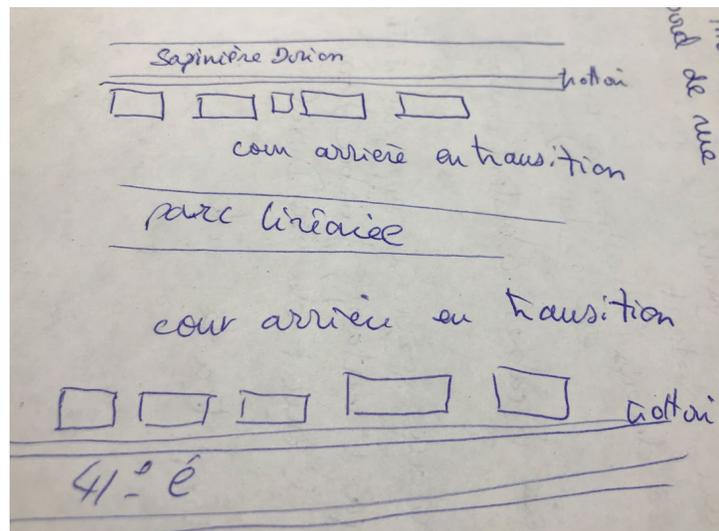
- Le plus d'arbres possible (3)
- Rajouter des arbres fruitiers (2)
- Plantation d'arbres d'alignement sur la 41^e Rue

- Espaces verts : spécifiquement des parcs résilients
- Tous les espaces sont à privilégier pour du verdissement
- Rajouter des jardins communautaires et les jumeler aux sentiers avec des aménagements comestibles
- Beaucoup de conifères pour avoir du vert en hiver
- Pépinières
- Plus d'arbres

Une longue promenade

- Une grande promenade dans le corridor de la biodiversité qui relie l'axe Est à l'axe Ouest (5)
- Piste de ski de fond (exemple du parc central de New York)
- Servitude au centre des constructions mixtes avec piste cyclable
- Favoriser les ménages sans voitures par des commerces de proximité
- Parc linéaire en milieu de lot avec cadre bâti au bord de la rue (voir Illustration 1.)

Illustration 1. Parc linéaire en milieu de lot (réalisé par un participant)



Question 6 : En prenant compte des besoins en gestion des eaux de pluie, lesquels de ces bassins de rétention préférez-vous? Pourquoi?

Les participants avaient à leur disposition des canevas présentant des photos inspirantes pour faciliter leur discussion et préférence en matière de bassin de rétention des eaux de pluie. Le chiffre entre parenthèses indique les occurrences.

Place publique inondable (1)	Commentaires
 <p>Crédit photo : Musch</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Trop minéralisé (2) ▪ Espaces verts à l'intérieur des bâtiments (cour semi-privée) ▪ Zone de rafraîchissement : jeux d'eau ▪ Simple, mais fonctionnel ▪ Espace vert linéaire comme rue Langelier ▪ Espace rassembleur (axe 41^e Rue/1^{re} Avenue)

Parc urbain résilient (5)	Commentaires
 <p>Crédit photo : Dreiseitl consulting</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Polyvalence des usages ▪ Point d'eau comme zone de rafraîchissement et de jeux d'eau ▪ Zone d'ombre ▪ À faire en face des Galeries Charlesbourg ▪ Espace rassembleur dans l'axe 41^e Rue/1^{re} Avenue ▪ Central Park ▪ Corridor central ▪ Zone entre les blocs d'habitations : se garder des zones pour des rassemblements multigénérationnelles ▪ Prévoir des espaces pour événements et pour socialiser ▪ Verdure supplémentaire pour diminuer les îlots de chaleur ▪ C'est bien pour les familles et les abeilles ▪ Avec une petite place dans un coin plus urbanisé

Bassin de rétention naturalisé (3)	Commentaires
 <p data-bbox="204 693 787 936">Crédit photo : Urbis</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Milieu avec le sol glaiseux? ▪ À mettre en valeur ▪ Biodiversité ▪ Îlot de nature en ville à privilégier si perte d'usage similaire dans le secteur ouest ▪ Accueillir des animaux urbains (canards) ▪ Créer un sentier qui relie la friche Est à la friche Ouest (parc linéaire) ▪ Harmonisation ▪ Signature visuelle intéressante ▪ Accessible, naturel ▪ Mettre en valeur les aménagements ▪ Bassin de rétention de grande surface ▪ En continuité des corridors verts (zones inondables) ▪ Espace boisé pour contempler la nature

Question 7 : Quels types d'équipements récréatifs, sportifs ou communautaires devraient être priorités à l'avenir pour ce secteur?

Le chiffre entre parenthèses indique les occurrences.

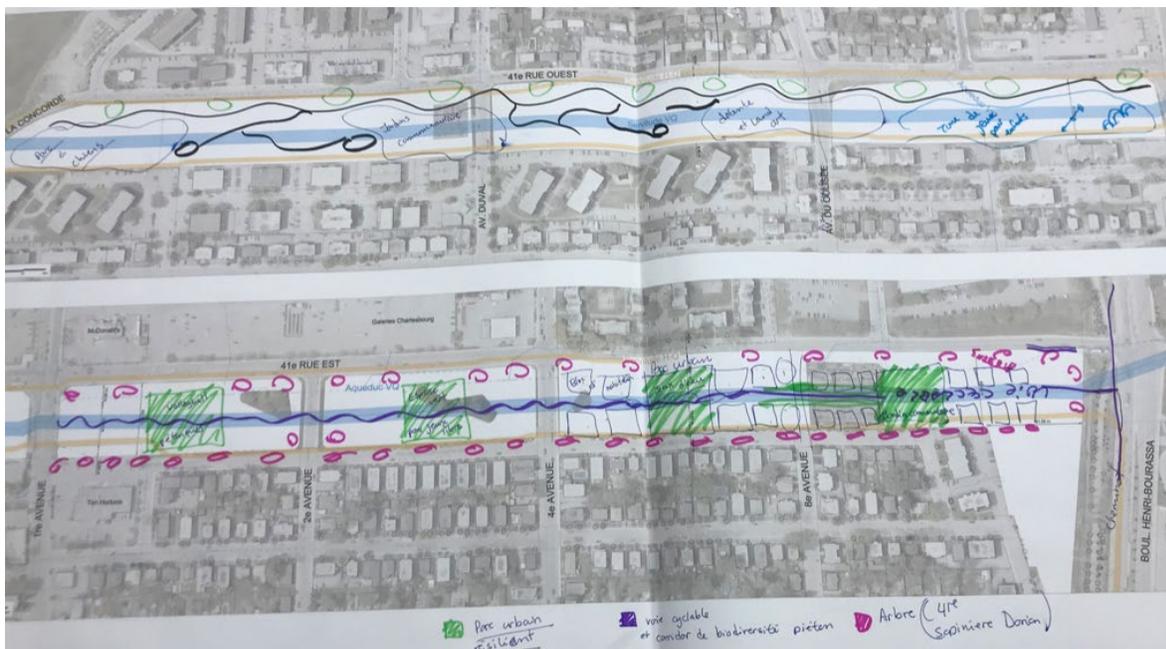
- Jeux d'eau et pataugeoire (7)
- Espace vert pour jeux libres (7)
- Jardin communautaire (5)
- Aire de détente (2)
- Aire de socialisation (2)
- Volleyball (2)
- Salle communautaire (2)
- Pétanque (2)
- Aire de jeux (2)
- Circuit d'entraînement (1)
- Aire de planche à roulettes (1)
- Soccer (1)
- Surface multisports (1)
- Ferme urbaine (1)
- Patinoire (1)
- Garage (1)
- Piste cyclable (1)
- Supports à vélos (1)
- Parc canin (1)

- Maison des jeunes (1)
- Piscine (0)
- Basketball (0)
- Tennis (0)

Autres commentaires en lien avec la friche :

- Assurer la perméabilité de la 8^e Avenue (2)
- Parc linéaire comme à Central Park (2)
- Volonté de poursuivre la trame commerciale et d'habitation le long de la 1^{re} Avenue (2)
- Pour une résilience aux changements climatiques, utiliser l'eau de pluie pour les jeux d'eau
Réduire les sorties d'autoroutes
- Besoin des enfants du CPE : grandir en forêt avec un espace boisé
- Moins de rues
- Connexion au Corridor des Cheminots
- Réduire les GES
- Éliminer l'autoroute 40 et la transformer en Vélo cité
- Dénéiger les stationnements à vélos
- « La 41^e Rue est restée statique côté développement depuis 1992 lors de son ouverture vers Henri-Bourassa avec deux voies. Depuis, le trafic dans la portion 6^e Avenue et Henri-Bourassa est toujours problématique. L'ajout d'une voie de droite direction Est dans le passé était impossible à cause d'un pylône Hydro-Québec existant à l'endroit. »

Illustration 2. Carte de la table du groupe de Geneviève avec leurs notes sur les friches



TROISIÈME PARTIE : LES GALERIES CHARLESBOURG

Ce volet concerne le redéveloppement du site des Galeries Charlesbourg. Le propriétaire actuel des Galeries Charlesbourg souhaite, dans les prochaines années, transformer le site. Ainsi, une cueillette de données est envisagée afin de guider le redéveloppement du site (fonctions, gabarit et grands principes d'aménagement en matière de verdissement). Ultérieurement, le projet de développement du promoteur fera l'objet d'une activité de participation publique spécifique.

Question 8 : Quelles fonctions ci-dessous vous semblent les plus intéressantes pour le site des Galeries Charlesbourg? À l'inverse, certains usages ou aménagements sont-ils inadéquats?

Le chiffre entre parenthèses indique les occurrences.

- Garderie (13)
- Commerces et services de proximité (pharmacie, banque, épicerie) (10)
- Services communautaires (maison des jeunes, cuisine collective, friperie) (11)
- Commerces spécialisés (vêtements, décoration, matériel sportif) (9)
- Résidence pour aînés (7)
- Logements sociaux (6)
- Établissements de loisirs et de divertissement (centre sportif, cinéma) (5)
- Espaces de bureaux partagés (5)
- Habitation (5)
- Bureaux et centres de services administratifs (4)
- Restauration (3)
- Agriculture urbaine (2)
- Bars / débit d'alcool (2)
- Centre culturel (2)
- Récréation extérieure (2)
- Salle d'entraînement (2)
- Microbrasserie (2)
- Clinique médicale et service santé (2)
- Piscine (2)
- Équipements publics et institutionnels (1)
- Industries de haute technologie (1)
- Cinéma extérieur (1)
- Commerces de destination (1)
- Locaux pour Communauto (1)
- Boulangerie (1)
- Café et espaces de rencontres (1)
- Salle de motricité pour les 0 à 7 ans (1)
- Hôtellerie (0)

Commentaires :

- Mixité avec des bureaux et des commerces de destination au RDC et des logements aux étages supérieurs (3)
- « Logements sociaux vraiment un atout » (2)
- Regrouper les services (épiceries, pharmacies, SAQ)
- Faire « éclater le zonage »
- Ajouter un bureau et un centre de services administratifs du gouvernement pour faciliter l'emploi et l'immigration
- Restauration du genre halte-bouffe, mais pas de chaînes commerciales
- Aires ouvertes
- « On veut des travailleurs de métiers payants pour amener de l'argent dans le quartier »
- Terrasse avec espaces verts sur le toit (du côté 41^e Rue)

Espace stationnement

- Stationnement : en faire un souterrain avec des accès aux abris-bus pour les deux côtés (2)
- Revoir la circulation et la sécurité dans le stationnement (2)
- Prévoir une trame verte pour les lieux de passage dans le stationnement avec des activités dans le stationnement comme au centre commercial Fleur de Lys (2)
- Moins de stationnements de surface pour les autos (2)
- Réserver des espaces pour Communauto dans le stationnement

Question 9 : En considérant le projet de requalification de la friche, êtes-vous d'accord que le site des Galeries Charlesbourg devrait accueillir de plus grandes hauteurs? Combien d'étages seraient appropriés, considérant que 6 étages sont autorisés actuellement au zonage?

Hauteurs

- Avoir deux hauteurs selon le côté de l'immeuble : « le côté autoroute serait plus haut que du côté de la 41^e Rue » (4)
- Densification acceptable si gradation des hauteurs (2)
- Volumétrie graduelle, en retrait, avec végétalisation (2)
- Besoin de briser l'effet « mail » en ayant des commerces ouverts sur la rue (2)
- Lien avec la friche : faire une passerelle (2)
- 10 à 12 étages et même plus, mais près de l'autoroute
- Possibilité d'avoir de la hauteur de bâtiment (6 à 10 étages) du côté de la 4^e Avenue
- S'il y a des 6 étages autorisés, éviter la 41^e Rue
- « C'est un beau secteur pour construire en hauteur en préservant l'ensoleillement des résidences autour »
- « 6 étages sont raisonnables seulement avec des toits verts »
- Effet barrière si bâtiments trop hauts

Autres

- Avoir une offre mixte commerciale avec des logements aux étages supérieurs
- Besoin de mixité de logements
- « Mixité des petits commerces de destination ADAPTÉS aux clientèles moins favorisées du secteur »
- Du résidentiel sur un ou deux étages pour maximiser les aires de stationnement à tout moment du jour
- Murs naturels pour isoler la partie de l'autoroute et couper le son

Question 10 : Lesquels de ces critères devraient être priorisés pour guider les initiatives de verdissement sur le site des Galeries Charlesbourg?

Les participants avaient à leur disposition des canevas présentant des photos inspirantes pour faciliter leur discussion et prioriser leur choix en matière de verdissement pour ce site. Le chiffre entre parenthèses indique les occurrences.

Gérer les eaux de pluie (2)



Crédit photo : Ordre des urbanistes du Québec (OUQ)

Prévoir une trame verte (8)



Crédit photo : Un petit pois sur dix

Toits végétalisés (2)



Crédit photo : Soprema

Aménager place publique (3)



Crédit photo : DTAH

Offrir espaces de loisir (3)



Crédit photo : Earthscape. 2019

Mur végétalisé (2)



Crédit photo : Écohabitation

Commentaires :

- Intégrer des toitures végétalisées (5)
- Bordure verte pour circuler autour et dans le site (2)
- Meilleure perméabilité du site des Galeries (2)
- Aménager une place publique avec des arbres
- Serres et ruches sur les toits
- Plantation d'arbres
- Cheminement piétonnier agréable
- Déminéralisation
- Zone d'accès sécuritaire pour les piétons
- Communication avec les friches
- Verdissement près de l'autoroute (bruits, murs végétalisés et murs coupe-son)
- « La solution n'est pas dans le temporaire. Le Ministère des Transports du Québec doit revoir la configuration ».
- Place à la verdure (toit vert, toit blanc, trame verte, déminéralisation)
- Passerelle pour lier la friche avec les Galeries Charlesbourg
- Commerces qui donnent sur une allée

QUATRIÈME PARTIE : L'AXE DE LA 41^E RUE

Quant à l'axe de la 41^e Rue, la Ville a souhaité connaître les priorités des participants qui guideront le développement des aménagements dans le futur afin de rendre l'axe plus convivial et d'améliorer la cohabitation entre les divers modes de déplacement.

Question 11 : Parmi les principes suivants, lesquels devraient être priorités pour répondre aux enjeux de mobilité dans ce secteur?

Les participants avaient à leur disposition une liste de principes à prioriser leur choix en matière de mobilité. Ils pouvaient aussi ajouter des commentaires. Le chiffre entre parenthèses indique les occurrences.

Principes à prioriser :

- Augmenter la sécurité des déplacements (5)
- Stimuler les déplacements actifs (4)
- Favoriser le transport en commun (3)
- Assurer l'accessibilité universelle des espaces publics (3)
- Donner plus de place au verdissement (2)
- Faciliter l'accès aux espaces de stationnement (2)
- Prendre en considération la réalité hivernale dans les choix d'aménagement (1)
- Diminuer la congestion routière (1)

Commentaires :

- Favoriser le transport multimodal (2)
- Ajouter des trottoirs des deux côtés de la 41^e Rue (2)
- Diminuer la congestion routière créée à cause de l'autoroute
- Réduire la dépendance à la voiture
- Favoriser davantage le transport en commun et le transport actif
- Rendre la 41^e Rue plus conviviale pour les piétons
- Créer une rue partagée sur la 2^e Avenue et l'intégrer sur le site des Galeries Charlesbourg
- Reconfigurer la transition entre les express du RTC 803 et 801
- S'assurer d'avoir des pistes cyclables sécuritaires et hors route
- Faciliter l'accès aux espaces de stationnement du côté temporaire
- Perméabilité du stationnement des Galeries Charlesbourg (2)
- Verdissement par un corridor d'arbres
- Axe cyclable est/ouest obligatoire à penser
- Accroître les aménagements modérateurs sur l'Avenue Duval, la 2^e Avenue et la 4^e Avenue

Question 12 : D'ici leur reconfiguration par le ministère des Transports et de la Mobilité durable, quels types d'aménagements vous inciteraient à franchir les viaducs de l'autoroute Félix-Leclerc en tant que piéton ou cycliste?

Les participants avaient à leur disposition des canevas présentant des photos inspirantes pour faciliter leur discussion et leur choix d'aménagements à proposer sous les viaducs. Le chiffre entre parenthèses indique les occurrences.

Art urbain (5)



Crédit photo : Louis Jalbert

Piste cyclable en site propre (3)



Crédit photo : Ville de Montréal

Éclairage de qualité (1)



Crédit photo : Comatelec

Peinture au sol (2)



Crédit photo : Ville de Montréal

Parcours ludique (0)



Crédit photo : 2H&C

Verdissement (2)



Crédit photo : La Presse

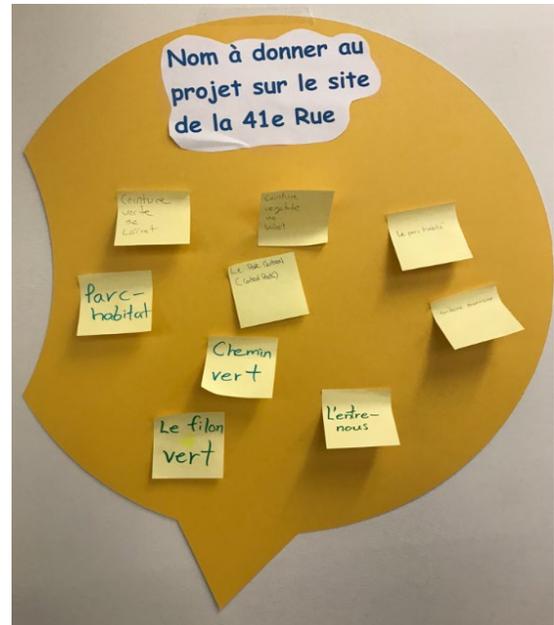
Commentaires :

- Trottoirs à sécuriser (surélever, mettre des bollards, élargir) (3)
- Grille d'égout dans l'autre sens (2)
- Besoin de rendre le passage plus beau
- Réduire la vitesse automobile
- Mur oblique pour réduire le bruit
- « La solution n'est pas dans le temporaire. Le MTQ doit revoir la configuration »
- Besoin d'éclairage suffisant la nuit
- Végétation et arbustes à ajouter, mais aussi à entretenir
- Arbres colorés
- Déneigement

CINQUIÈME PARTIE : BOITE À IDÉES

Question 13 : En vue du redéveloppement de l'ancienne emprise hydroélectrique (site au sud de la 41^e Rue), avez-vous des suggestions de noms à donner à ce projet?

- Ceinture verte de Lairet
- Ceinture végétale de Lairet
- Le Parc Central (Central Park)
- Parc-Habitat
- Le couloir des défricheurs
- L'Entre-Nous
- Le Territoire nourricier
- Le Parc habité
- Le Filon vert
- Chemin vert
- L'Espace 41^e
- L'Espace Lairet-Saint-Rodrigue
- Naturellement 41^e
- Espace citoyen
- L'Ancienne Borne (limite Québec-Charlesbourg)



Réalisation du rapport

Date

Juin 2023

Réalisé par

M^{me} Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques
Service de l'interaction citoyenne

Correction du français et mise en page du document : M^{me} Mélanie Courteau, conseillère à l'information et alliée santé